



## DECLARATION PREALABLE A LA CAP REGIONALE DE MOBILITE DE LORRAINE LE 8 OCTOBRE 2013

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Encore une fois ALLIANCE SNAPATSI déplore que les fonctionnaires affectés à la plateforme chorus du SGAP de METZ se voient notifier des avis défavorables sous prétexte de manque d'effectifs. Il est même stipulé : 12 postes vacants alors que seulement 4 postes sont mis en ligne sur la BRIEP et aucun sur la BIEP. Où sont passés les 8 postes manquants ? Peut-être ne sont-ils pas budgétés ? Si tel est le cas, il ne faut pas annoncer de chiffres erronés

Nos collègues éprouvent de grandes difficultés familiales en raison de l'éloignement du domicile. Certains ont plus de 3 années sur ce poste. Peut-on les laisser en souffrance ? Si aucun recrutement n'est effectué, devront-ils effectuer leur carrière à la plateforme chorus ? Il serait peut-être judicieux de s'interroger des motifs réels de vouloir quitter cette structure.

Sur 10 demandes formulées de fonctionnaires en poste à la plateforme chorus, 9 ont un avis défavorable et 1 a un avis favorable. Concernant cet avis favorable, le fonctionnaire candidat à la mobilité postule sur des postes non ouverts !

Il serait temps de faire un geste envers ces collègues.

Je vous remercie de votre attention et je souhaite que cette déclaration préalable soit annexé au PV de cette CAP.